



**Direction Générale des Services**

Direction de la Culture

Direction des Bâtiments, des Moyens  
Généraux et du Patrimoine

Affaire suivie par : Elsa Gauter  
Poste: 82.36

**2012-CG-2-3596**

**RAPPORT AU CONSEIL GENERAL**

Séance du vendredi 13 juillet 2012

**POLITIQUE BÂTIMENTS**

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX  
CHÂTEAU FORT DE LA MADELEINE À CHEVREUSE  
TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR**

<b>Politique C 05 : Rendre la culture accessible à tous, pérenniser et valoriser le patrimoine documentaire, mobilier et immobilier.</b>		
Programme :	Château de la Madeleine	
	2004P014E01	
	AP	CP 2012
Montant actualisé :	6 500 000 €	306 000 €
Montant affecté :	102 196 €	96 302 €
Reste à affecter :	6 397 804 €	209 698 €
Montant réservé pour ce rapport :	5 870 000 €	150 000 €

La restauration et la mise en valeur du château fort de la Madeleine à Chevreuse constituent une priorité du Département.

L'objectif est de :

- mettre en valeur le site en affirmant la volonté de sa conservation,
- valoriser le château par des interventions mesurées,
- maintenir le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse dans les lieux,
- ouvrir le donjon et la tour des gardes au public.

Pour mener à bien ce projet, la réalisation d'un diagnostic « conservation » sur le site du château de Chevreuse a été votée le 12 avril 2011 par votre Assemblée. La première phase de cette étude, finalisée en décembre 2011, a permis d'identifier la nature et le coût des travaux à réaliser selon leur degré d'urgence. Trois scénarios ont été présentés pour un coût TTC estimé entre 5 et 6 millions d'euros.

Le scénario de mise en valeur proposé vise à permettre une plus large découverte du site qu'aujourd'hui sans mettre en place des équipements techniques impactant la perception architecturale du site (ascenseur) :

- Restaurer les remparts et les bâtiments,
- Proposer des parcours de découverte du site dans la haute cour et en périphérie du château, le long des remparts et des douves (mise en place d'un éclairage et d'outils scénographiques de compréhension et d'interprétation du site),
- Permettre au public de découvrir le rez-de-chaussée du donjon et tous les niveaux de la tour des gardes jusqu'en terrasse.

Ce projet est estimé, après affinement des contraintes opérationnelles depuis la présentation des scénarios en décembre 2011, à 5 870 000 € TTC dont 230 000 TTC de muséographie, pour une livraison en deux phases : Tour des gardes au 1er trimestre 2014 et le reste du site à la rentrée 2015.

Cette estimation n'intègre pas le chiffrage de l'archéologie préventive, qui donnera lieu à un rapport ultérieur.

Ce projet est susceptible de bénéficier de deux dispositifs de subventions d'investissement provenant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Régional d'Ile de France qui seront actionnés dès les phases de conception du projet. Par ailleurs, il est éligible au Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

Au global, le montant des recettes en atténuation des dépenses de travaux se situerait entre 1,7 et 2 M€, représentant jusqu'à 33% du montant TTC des travaux.

Compte-tenu des contraintes spécifiques du projet qui nécessitent des compétences en Monuments Historiques propres à chaque corps d'état, il vous est proposé de réaliser cette opération en réunissant au sein de la maîtrise d'œuvre des compétences en travaux sur les Monuments Historiques, en muséographie et en économie de la construction spécifiques à l'intervention sur les monuments historiques.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche de qualité environnementale appliquée aux opérations de construction, réhabilitation et restructuration relevant du Département, je vous propose d'avoir recours à des techniques de restauration respectant l'environnement et de faire étudier par le maître d'œuvre l'intérêt de la mise en place d'une pompe à chaleur.

Si ces propositions recueillent votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :

## OPERATION NOUVELLE

<b>Opération :</b> 2004P014O002T05 CHEVREUSE Château fort de la Madeleine Restauration et mise en valeur
---

### 1. Enveloppe financière € TTC

Montant des travaux y compris muséographie	4 350 000
Date de valeur	Septembre 2011
Maîtrise d'œuvre	716 200
Services au maître d'ouvrage	220 400
Divers et aléas	215 700
Révisions	367 700
Total opération :	<u>5 870 000 €</u>

### Calendrier prévisionnel

Notification maîtrise d'oeuvre	Décembre 2012
Avant-Projet Définitif	Février 2013
Notification travaux phase 1	Juillet 2013
Notification travaux phase 2	Février 2014
Livraison phase 1	Mars 2014
Livraison phase 2	Août 2015

### Echéancier financier prévisionnel

2012	150 000 € TTC
2013	2 100 000 € TTC
2014	2 100 000 € TTC
2015	900 000 € TTC
2016	620 000 € TTC

### 2. Présentation et contenu de l'opération

L'opération comprend :

- La **restauration du bâti et des courtines** (maçonneries extérieures et intérieures, menuiseries neuves, révision des couvertures et charpentes, assainissement de la cour, reprofilage des douves),
- L'aménagement et la restauration du **rez-de-chaussée du donjon à minima et, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, du 1<sup>er</sup> étage du donjon** pour une plus large ouverture au public et mise en valeur et exploitation muséographique (effectifs contrôlés 19 personnes). Le 2<sup>ème</sup> étage sera restauré à minima pour la pérennité de l'édifice et sera rendu accessible pour l'entretien uniquement,
- L'aménagement et la restauration de **tous les niveaux de la tour des gardes** y compris la terrasse pour une large ouverture au public et la mise en valeur et l'exploitation muséographique (effectifs contrôlés 19 personnes),
- La mise en valeur et l'aménagement de l'accès et de la cour du château (aménagement d'un parcours de visite, changement du pont d'accès),
- La mise en valeur des trois douves, aménagement d'un parcours de visite dans la douve Est.

La mise en valeur comprend la muséographie visant à présenter le site et les découvertes archéologiques et la mise en éclairage des espaces intérieurs (donjon, tour des gardes) et extérieurs (haute cour, remparts).

Les travaux seront réalisés en respectant les deux principes suivants :

- 1 – Intervenir modestement, en mesurant les interventions pour conserver et restaurer le monument historique,
- 2 – Ouvrir le plus largement possible au public et notamment en appréhendant tous les types de handicaps sans recourir à des interventions lourdes sur le bâti dans la logique de conservation du monument historique (demande de dérogation(s) pour la tour des gardes et les étages du donjon, mise en place de dispositifs de compensation).